

Aunay-sur-Odon

ouest-france.fr du 19 septembre 2023

Quotidien Ouest-France du 20 septembre 2023

757 mots

L'école ne s'appellera plus Pierre-Lefèvre

Les juges du tribunal administratif de Caen ont tranché. L'école élémentaire ne s'appellera plus Pierre-Lefèvre. Retour sur cette polémique de plus de deux ans.

Lundi 13 septembre 2021

À l'ordre du jour du conseil municipal des Monts-d'Aunay : le nouveau nom de l'école élémentaire de la commune. Issu de la fusion des écoles Jules-Verne – George-Sand, l'établissement n'avait jusqu'alors pas de nom. « **Je propose de nommer l'école Pierre Lefèvre. Il a été directeur pendant 26 ans et élu pendant 38 ans en mairie** », annonce Christine Salmon.

Le conseil valide cette proposition. Quelques jours plus tard, d'anciens élèves de Pierre Lefèvre s'insurgent de cette décision, reprochant à l'ex-enseignant « **des lancers de tampons effaceurs, des coups de règles lors des dictées, des humiliations verbales et psychologiques** ».

Samedi 20 novembre 2021

Une cérémonie officielle est organisée à l'occasion de la pose de la plaque au nom de Pierre Lefèvre au fronton de l'école. Au cours de cette cérémonie, un groupe de cinq personnes improvise une chorale éphémère et qualifie cette décision de « **honteuse et indigne des valeurs de la République, celle où les enfants sont bien traités et aimés** ».

Mercredi 9 février 2022

Christine Salmon, maire, dépose plainte pour harcèlement sur personne chargée de service public. « **Depuis le mois de septembre, pas une semaine ne passe sans que notre décision ne me coûte des remarques, des insultes et des sous-entendus** », argumente-t-elle.

Philippe Sicot, porte-parole du collectif, est entendu par les gendarmes. Il ressort sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui. « **Je ne suis pas un harceleur. Je combats pour que les valeurs de la République retrouvent la voie de la raison. Ce n'est pas contre Mme Salmon ni M. Lefèvre que je me bats** », indique-t-il à *Ouest-France*.

De son côté, le collectif, représenté par Philippe Sicot, saisit le tribunal administratif afin de faire invalider la décision municipale. À titre individuel, Didier Lemasle, ancien élève « **martyrisé par Pierre Lefèvre** », en fait de même.

Février 2023

Nous rencontrons aux Monts-d'Aunay tous les protagonistes de ce conflit. Christine Salmon campe sur ses positions : « **J'estime légitime cette reconnaissance envers un homme qui a consacré 36 ans de sa vie à sa commune, titulaire des Palmes académiques et dont la priorité en tant qu'élu a toujours été la bonne marche des écoles** ». D'anciens élèves nous racontent les « **sévices, violences et brimades** » dont ils ont témoigné sous serment. D'autres décrivent, sous serment également, un instituteur « **qui voulait le meilleur pour les élèves** » et assurent « **n'avoir jamais été témoins d'aucune scène de violence** ». Pierre Lefèvre quant à lui, dénonce « **un acharnement** » et réfute « **toute accusation de violence** ».

7 avril et 26 mai 2023

L'humoriste et chroniqueur sur *France Inter*, François Morel consacre deux de ses « billets » du vendredi à l'école, totalement à charge contre la municipalité. Le collectif jubile, les élus s'étranglent. Et la polémique prend une tournure nationale.

Vendredi 15 septembre

Le tribunal administratif rend sa décision et annule la décision du conseil municipal. Motif : « **Aucune mention de consultation des enseignants présents à ce conseil d'école n'est consignée dans le compte rendu** (de la délibération, N.D.L.R.) » alors que « **la maire de la commune des Monts-d'Aunay a mentionné un accord des enseignants de l'établissement à l'occasion du conseil d'école du 29 juin 2021.** »

Ce jugement, sur la forme, laisse la possibilité à la municipalité de faire appel et de relancer une procédure en bonne et due forme. Elle ne le fera pas. « **Pour que le conseil municipal puisse poursuivre son travail en toute sérénité, pour que Pierre Lefèvre puisse vivre sa retraite en toute tranquillité, pour que notre commune [...]**

fasse parler d'elle pour ses belles réalisations, la majorité municipale décide de ne pas faire appel », a fait savoir Christine Salmon dans un communiqué diffusé mardi soir, au moment de décrocher la plaque Pierre-Lefèvre, regrettant au passage « **une campagne contre lui, mais également contre l'équipe municipale et son maire,... dont le procédé utilisé a pu atteindre moralement les personnes prises pour cibles. »**

De son côté, le collectif annonce également la fin du combat. « **Notre collectif attendait avec impatience ce jugement, même si c'est un vice de forme qui va contraindre la maire à faire retirer « la plaque de la Honte ». Les victimes auraient aimé que ce soit sur les faits de violences...** », écrit Philippe Sicot, déplorant toutefois « **le silence des institutions** ».

Quant à l'école, « **elle restera l'école élémentaire « Les Monts-d'Aunay »** », annonce Christine Salmon.

Lire aussi page 7

Jean-Philippe GAUTIER,



Christine Salmon, maire, a lu le communiqué de presse lors du décrochage de la plaque au nom de Pierre Lefèvre, à l'école, hier mardi 19 septembre. Ouest-France